N° 4837 — 44 Année — CINQ CENTIMES — Mardi 27 Décembre 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 18
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'ÉCHO DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES. . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES. . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux de *Journal et PARIS*, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

AU GRAND JOUR

Le moment n'est pas encore venu de tirer de la situation actuelle tous les enseignements qu'elle comporte ; d'abord cette situation elle-même est encore beaucoup trop obscure, trop mêlée de passions diverses, d'exagérations, de luttes de groupes et de partis, qui n'ont d'ailleurs aucun rapport ni avec l'œuvre de justice, ni avec l'affaire elle-même de Panama.

Ce que l'on peut dire dès à présent, c'est que la vie gouvernementale et parlementaire doit se traiter de plus en plus au grand jour, sous les regards du suffrage universel ; qu'il n'y aura plus ni secrets d'Etat, ni intérêt supérieur d'Etat : que les procédés politiques universellement en usage ne seront désormais plus applicables.

M. Ribot a bien justement caractérisé ces mystères d'occasion, ces vertus hâtives, dont on connaît la valeur. Il a dénoncé éloquemment « le but politique que l'on poursuit, cette œuvre de machinations ténébreuses, qui « n'a rien de commun avec l'œuvre de justice. »

Mais tout cela nous avertit que la République, de quelque côté qu'elle puisse être menacée, doit se défendre en pleine lumière, en faisant appel à la confiance et à l'appui de la nation qui ne les lui marchandera pas.

Tous les gouvernements de monarchie et d'empire ont mis en pratique des moyens de défense secrets, auxquels la République devra absolument renoncer, pour les remplacer par une méthode claire comme le jour, et qui n'en sera que plus puissante et plus redoutable à ses ennemis.

La réaction a bien compté que cette fois-ci elle viendrait à bout de la République et des républicains, mais elle ne tardera pas à voir qu'elle s'est trompée de nouveau, qu'elle a de nouveau sacrifié elle-même à ses rancunes ses propres intérêts, son crédit, son influence.

Tout cela, bien entendu, est à côté de la question de justice qui sera résolue jusqu'au bout, et le monde saura que la politique républicaine est toujours et avant tout une politique d'équité et de loyauté.

N'est-il pas vrai qu'aucun gouvernement de monarchie ou d'empire n'aurait jamais osé entreprendre une pareille œuvre de correction ?

N'est-il pas vrai que ces gouvernements n'ont vécu que d'abus séculaires et qu'ils sont tombés en ruine lorsque la nécessité s'est imposée de mettre fin à leur arbitraire, à leurs dilapidations et à leur pillage effrené de l'impôt et de toutes les ressources nationales ?

Aussi la réaction se trompe si elle compte sur ses scandales pour ramener la démocratie française en arrière ; la France républicaine ne songera qu'à marcher de plus en plus en avant pour s'éloigner de la politique du passé, des abus du passé, des privilèges, des aristocraties et des féodalités du passé.

HECTOR DEPASSE.

P. S. — Je tiens à donner acte à M. Paul Lafargue de la lettre, fort courtoise cette fois-ci, qu'il m'a adressée, m'exprimant son regret de ne pouvoir pas prendre part à la conférence d'Armentières ; son regret a été partagé. H. D.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LES ACCUSATIONS contre la "République française"

A propos des accusateurs de la *Cocarde* et de la lettre de M. Denayrouse nous recevons le communiqué suivant :

M. Raynal, député, a adressé la lettre suivante à M. Poirrier, sénateur de la Seine, membre du conseil d'administration de la *République française* :

Paris, 24 décembre 92.

Mon cher sénateur,

Le journal la *Cocarde* publie dans le numéro de ce jour une lettre datée du 24, l'on trouve qu'elle est de 1887 ! Je vous fait une démarche pour de M. Christophle pour obtenir de lui une somme de 200.000 francs au profit du journal la *République française*.

Comme vous êtes nommé en votre qualité d'administrateur, dans cette lettre, je crois vous demander d'exister que je n'ai été en aucun moment actionnaire, ni administrateur du journal et que je ne suis jamais occupé d'aucune combinaison concernant ce journal.

Croyez, mon cher sénateur, à mes meilleurs sentiments.

D. RAYNAL.

M. Poirrier a adressé la lettre suivante à M. Raynal :

Paris, 24 décembre 92.

Mon cher député,

En réponse à votre lettre de ce jour je m'empresse de déclarer que vous n'avez jamais été actionnaire, ni administrateur de la *République française* et que vous ne vous êtes jamais mêlé à un titre quelconque d'aucune combinaison financière concernant ce journal.

Quant à l'allégation qui vise une démarche que vous auriez faite auprès de M. Christophle et qui aurait constitué une véritable tentative de chantage elle n'a jamais été produite par notre ami Joseph Reinach devant le conseil d'administration où il est inutile de dire qu'elle aurait soulevé de ma part et de celle de mes collègues une protestation indignée.

Aussi lorsque la lettre en question fut communiquée au conseil elle y provoqua la surprise la plus pénible, mais en même temps approuvée que M. Denayrouse demandait que rien ne salissât de l'incident.

Recevez, mon cher député, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Votre bien dévoué,

ALBERT CHRISTOPHLE.

Ce 24 décembre 1892.

M. Joseph Reinach, député, directeur de la *République française*, s'étonnait de son côté, la lettre suivante à M. Raynal :

Mon cher collègue,

Je ne vous ai pas fait part, en 1887, de la lettre que M. Denayrouse vient de publier parce qu'il me l'avait à peine adressée que le conseil d'administration du journal, — auquel j'étais alors, qu'il restait toutes ses allégations.

Nous avons eu pouvoir les attribuer alors à une aberration momentanée.

Croyez, je vous prie à tous mes sentiments les plus distingués.

JOSEPH REINACH.

M. JULES FERRY

Les réactionnaires ont cherché à englober M. Jules Ferry dans l'affaire de la *République Française* et de M. Denayrouse, heureux de saisir l'occasion de jeter dans la mêlée le nom de l'ancien chef du gouvernement auquel les dénonciateurs les plus passionnés n'ont pu toucher encore.

M. Jules Ferry que nous avons interrogé nous a dit :

« Je suis absolument étranger à tout ce qui se passe, nous a-t-il répondu. M. Denayrouse a vraiment trop d'imagination. Il n'y a pas un mot de vrai dans son roman. Eh quoi, c'est moi qui serais le Rocambole de toute cette affaire, c'est moi qui tirerais les ficelles dans la coulisse et pourquoi ? pour combattre la République et mes propres amis ! C'est de la fantaisie pure. Personne ne peut croire à un mot de cette histoire. Il faut, pour que le public y prête la moindre attention, que nous y ayons eu le goût corrompu et l'imagination bonheur de pendant cinquante ans sur l'abus des romans-feuilletons. Ce sont des billevesées ridicules.

— En dehors des insinuations de M. Denayrouse, il y a dans sa lettre l'articulation d'un fait précis.

— Ce fait ne me concerne nullement. Je n'ai jamais rien été à la *République française*, ni rédacteur, ni administrateur, ni bailleur de fonds, ni inspirateur. Je suis devenu longtemps l'ami de M. Reinach, j'en de plus exact. Nous avons rarement le même jugement, mais nous nous sommes toujours été indépendants l'un de l'autre. Affirmer donc que je m'occupais même pas les rancunes auxquels M. Denayrouse fait allusion.

La *République française* annonce que M. Raynal envoie ses témoins à M. Denayrouse.

M. Denayrouse a refusé aux témoins de M. Raynal toute rétractation et toute réparation. Il a déclaré qu'il maintenait la question soit rapportée devant le jury. M. Raynal va le traduire en cour d'assises.

LE PANAMA

La visite de M. Andrieux

CHEZ M. DE FREYCINET

M. de Freycinet donnera-t-il sa démission ? Il y a pour cela une question sérieuse dit l'*Echo de Paris* dont nous publions les renseignements qu'il tient à réserver :

Pas plus que ses relations avec M. Andrieux, il ne peut nier ses rapports avec Cornélius Herz.

Il n'a pas plus de intérêts à Hartz, au bord de la mer. Il y a autre chose que du voisinage balnéaire.

Il y a quelques mois, en effet M. de Freycinet écrivait, en termes pressants, à son collègue Jules Roche, ministre du commerce, pour lui recommander M. Cornélius Herz, et lui demander instamment, comme un service personnel, de nommer l'avocat-conseil *consultant général du gouvernement français à l'exposition de Chicago.*

Cette excès, et c'est si production que voulut empêcher M. de Freycinet en agissant sur M. Andrieux, dépositaire d'une copie et d'une photographie de ce document entièrement compromettant.

Dans cette situation, on comprend que M. de Freycinet ait voulu se débrouiller à la question de M. Pourquery de Boisserin.

Mais il est à présumer que les bruits de démission ne soient pas invraisemblables.

M. Andrieux est-il vraiment en possession d'une lettre de M. de Freycinet ? Ex-préfet de police a dit le contraire à un journaliste qui recueillait ses confidences sur sa conversation :

« Vous savez que nous avons failli nous trouver en présence d'une interpellation de M. Pourquery de Boisserin ? Il m'avait prévenu que vous avez en la veille avec le ministre de la guerre ?

« Je cherche à quelle pensée a pu obéir M. Pourquery de Boisserin. Je le connais bien. C'est presque un camarade. J'aime à croire que son intention en fit de protester par la contre les projets qu'on lui prête et non pas contre les rapports que peut en avoir avec moi M. de Freycinet. — Rapports que ses intérêts ne comportent pas.

« Dans les couloirs, on nient l'entrevue dont vous avez parlé.

« C'est le mode de tout nier à la Chambre. Pour ma part, je n'ai jamais eu l'idée de mettre le ministère de la guerre dans l'embarras. Je l'ai vu hier, je lui ai dit ce je me demande quel intérêt on trouvait avoir à douter de ma parole ; je ne me laisse jamais entraîner à la passion courante du mensonge.

« On a parlé d'une lettre que vous auriez écrite à ma fille, et d'une bagatelle M. de Freycinet aurait demandé son appui à M. Cornélius Herz lors de la dernière élection présidentielle. Que fait-il en pareil cas ?

« Je n'ai jamais eu en ce les mains une pareille lettre et je vous ajouter que je n'en ai jamais eu aucunement.

Freycinet a commis une imprudence en recevant chez lui un homme comme Andrieux nous a-t-il dit.

Et tout souriant, les pouces dans les entournures de son gilet il allait et venait d'un pas léger.

— Vous trouvez votre revanche envers votre adversaire, lui disons-nous.

— Oh ! je ne suis pas de ces revanches là. C'est cette honnête homme, M. de Freycinet, très honnête : mais je n'aime pas les politiques... Lui qui est si habile, il a été bien imprudent... Enfin, voilà sept ans qu'il est l'homme nécessaire, depuis 1885 jusqu'à 1892. C'est quelque chose.

L'Entrevue de MM. Clémenceau et Rochefort

A LONDRES

M. Clémenceau explique dans la *Justice* comment il a été amené à son entrevue avec M. Rochefort :

Le *Figaro* publie une interview où je trouve le récit d'une conversation que j'ai eue avec Henri Rochefort, à Londres, il y a quelque temps.

Je tiens pour exacts les préliminaires de cette rencontre, tels que les raconte Rochefort « en ce qui le concerne.

Pour moi, mon cas est un peu différent du sien. M. Guillot, arrêté depuis de l'hôtel, savait depuis huit jours, que Pallada faire visite à un de mes amis anglais, près de Dorking. Il partait alors à ne révéler aucun détail pour ne pas nuire aux intérêts de la défense.

On pense que la commission ne poursuivra pas ses travaux avant la dernière semaine et qu'elle n'ajournera du 31 décembre au 10 janvier, jour de rentrée de la Chambre.

LE PROCÈS DU PANAMA

DEVANT LE TRIBUNAL CIVIL

Les pourvoites intentées contre les administrateurs de la Compagnie de Panama, pour corruption de fonctionnaires, n'auront pas pour effet de retarder l'affaire civile, actuellement pendante devant la Cour d'appel.

Le procès de MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, Michel Fontaine, Cottu et Eiffel reste inscrit au rôle de la très chambre de la cour pour l'audience du 10 janvier. Il est à peu près certain qu'il ne sera pas renvoyé et que les débats en commencent à cette date.

M. le premier président Périvier emploie des matutenant tout son temps à l'étude du dossier.

L'affaire sera très longue.

La cour lui consacrera trois audiences par semaine, celles du mardi, du mercredi et du jeudi.

Elle ne sera vraisemblablement pas terminée avant le commencement du mois de mars ; elle occupera donc une vingtaine d'audiences au moins.

Une Haute Cour

On se demande s'il ne sera pas constitué une Haute Cour pour juger ceux des députés et sénateurs qui se trouveraient accusés d'avoir été corrompus alors, qu'ils étaient ministres.

L'article 12 de la Constitution de 1875 porte en effet :

« Les ministres peuvent être mis en accusation par la Chambre des députés pour crimes commis dans l'exercice de leurs fonctions. En ce cas, ils sont jugés par le Sénat. »

L'ambassadeur d'Angleterre et M. de Lesseps

Nous recevons la communication suivante :

Ambassade d'Angleterre, 25 déc. 1892.

Je suis chargé par son excellence l'ambassadeur d'Angleterre de vous faire savoir que la nouvelle donnée par un journal d'hier matin, d'après laquelle son Excellence aurait déposé sa carte au domicile personnel de M. Ch. de Lesseps, au nom et par ordre de la reine, est dénuée de tout fondement.

Agréez l'expression de ma parfaite considération.

(Signé) : Constantin Phipps.

Le Panama et Léon XIII

Voici la conclusion d'un art ele que vient de publier notre confrère, M. Blaisel, député, sous la titre « LE PANAMA ET LÉON XIII » :

Léon XIII est à bien des mesures et la campagne panamiste. Il juge que l'Eglise est suffisamment compromise pour avoir longtemps sol dérisé sa cause avec une causeperie. Déjà il a fait dire par ses journaux qu'il ne s'départira pas de l'attitude que l'intérêt de l'Eglise l'a obligé d'adopter et peut-être déjà a-t-il dit lui-même à ceux qui lui ont rendu visite : « Elas-vous bien certains que les scandales que vous avez soulevés ne retomberont pas sur vos têtes ? »

Ce nous nous trompons fort, ou le jour où il aura loin qui verra les dénouement les plus bruyante des misères du Panama, faire la conspiration du silence ; mais il sera trop tard.

On sait que M. Delcassé est membre de la commission d'enquête instituée par la Chambre, ce qui donne à son pronostic une portée toute particulière.

VIGILANCE !

Sous ce titre nous lit dans le *Siècle* :

Nous posons la question suivante :

M. Delahaye est allé à Rouen,

M. de Mores est allé à Bruxelles.

M. Andrieux est allé à Londres.

Ces voyages ont évidemment pour objectif une concentration.

Le gouvernement sait il exactement à quel point elle est avancée.

En donnant ces renseignements nous ne prétendons pas les contredire.

Nous pensons qu'il est temps que le gouvernement s'occupe d'eux et que la police sache bien que, *dorénavant* cette canaille ne restera pas de moralité, il y a quelque chose d'abord plus louche que ce n'est pas en France que se nouent les fils de cette trame.

A ce sujet le *Paris National* dit :

Le gouvernement a désormais les mains libres pour agir, il ne faut pas qu'il nous fasse certaine qu'il l'accomplira.

Nous laissons doivent apprendre qu'en complicité à détourner la marche de la République, le gouvernement connaît les auteurs, les filiations, les ramifications. Il ne faillira pas à sa tâche qui est d'arrêter ceux que nous avons signalés et d'atteindre et de frapper les complaisances.

Un concurrent du Panama

Un télégramme de Berlin, 25 décembre, le *Berliner Tageblatt* établit un parallèle entre l'entreprise du canal de Panama et celle de Nicaragua.

Cette dernière compagnie, voulant profiter du désastre de Panama, compte se préparer à publier une émission d'obligations pour cinq centaine de millions de dollars.

Son calcul est celui-ci : pendant qu'aux nationaux projet se marche, le canal de Panama pourrait être définitivement enterré.

Le journal allemand se s'enthousiasme ni pour l'une ni pour l'autre entreprise, mais il clare que le canal de Nicaragua n'a pas, pour l'Europe, la moindre importance et conseille surtout aux finance allemands de ne pas se lancer d'obligation du canal de Nicaragua.

L'ÉLECTION DE CARMAUX

Profession de foi de M. Jaurès

M. Jaurès, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, candidat à la députation de Carmaux, adresse aux électeurs la profession de foi suivante.

J'ai déjà haïte avec vous en 1889 contre la réaction.

L'œuvre essentielle des républicains reste incertaine, quelque si glorieuse.

La République a organisé l'armée, non pour chasser le prolétariat, mais pour l'enrôler dans les rangs des ennemis, mais pour défendre la patrie des dangers extérieurs. Elle a multiplié les écoles pour préparer l'affranchissement des esprits.

Mais la République, à peine victorieuse, s'est comme envahie par les puissances d'argent, et elle a ajourné la question sociale.

Elle s'ajournement ! Et plus de capitulations !

Je veux aujourd'hui lutter avec vous pour arracher la République aux financiers qui ont fait saisir les chemins de fer, la banque, le crédit, les grandes entreprises, les consciences.

Je veux lutter avec vous pour protéger contre ces prodigues contre ceux qui spéculent, ceux qui travaillent contre ceux qui travaillent.

Pour achever les réactionnaires qui relèvent la tête, il faut proclamer enfin la République du travail, de l'humanité et des réformes décisives, la République socialiste.

Perquisitions chez des anarchistes

Rive-de-Gier, 25 décembre. — Des perquisitions ont été opérées aujourd'hui chez des anarchistes, et notamment chez un individu qui avait logé l'anarchiste Temporin.

De nombreux papiers ont été saisis. On n'en connaît pas l'importance.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 47

MORTEL AMOUR !

DEUXIÈME PARTIE

LA BELLE FLEURISTE

Alors il grondait doucement, sans témoins, en tête à tête ; il lui montrait la tête blonde de son fils et lui disait : Pense à lui ! Ne va pas trop vite... Que penserait Chevignot ?

Chevignot, c'était l'épouvantail, le trouble-fête.

Quand les notes tombaient à la caisse, dru comme grêle, l'Auvergnat cribloit son associé de sarcasmes et de grimaces.

Mais il payait en grognant.

Du reste, les affaires étaient dans un état de prospérité sans égale.

Tout réussissait à Bernard Chambry.

Son seul point noir, c'était son ménage, dont les habitudes non pas et avec la vie chère, avaient et l'étouffer d'aquelle. Il était accompagné, mais il trouvait à la Rue Bergère un refuge contre le désordre et l'agitation de l'avenue Hoche.

Grâce au travail auquel il se livrait, ces trois années s'étaient écoulées pour lui avec une vitesse désordonnée.

Dans cet enfant de deux ans qui, maintenant, se serait solidement sur ses petites jambes, qui reconnaissait sa pas et accourait au devant de lui, les bras tendus, il aurait eu que son union avec Andrée de Malbon datait de la veille.

Dans sa bonté si touchante, il s'efforçait de ne se souvenir que des heures de gaîté et de bonheur et passait l'éponge sur les heures sombres, les heures de querelles et de bouderie, infiniment plus nombreuses que les autres.

Andrée pouvait donc compter sur son indulgence, cependant au moment de demander le mémoire de la couturière, elle se ravisa.

Le plus prudent était de gagner du temps. Sa bourse était à sec, son crédit déposé ; et de plus elle redoutait des désastres d'un autre côté.

Lorsqu'elle se leva, son visage était soucieux.

— Tu pars ? demanda la vicomtesse.

— Oui.

— Tu es bien pressée ?

— J'ai mes raisons.

— Où vas-tu ?

— Chez mon père.

Elle se tendrement la main

— A ce soir, dit Andrée. Tu ne manqueras pas ?...

— Non ; à ce soir.

Thérèse était depuis longtemps retournée à ses affaires.

Quand madame Chambry repassa dans les salons décompagnée de la patronne, la jeune femme adressa à la vendeuse un sourire un peu contraint.

Se préoccupait on était visible.

Restée seule avec Caroline, la vicomtesse lui dit :

— Cette pauvre Andrée a changé tout à coup. Qu'a-t-elle donc ?

La Caroline se mordit les lèvres avec un certain air, très confidentiel.

— Elle même grand train, insinua-t-elle, et vous savez, les maris...

— Oh ! le sien est le meilleur des hommes et il en est fou.

— Possible ; mais la folie a des limites et parfois la calme...

— Pas celle-là, chère madame, affirma la vicomtesse.

Caroline vit qu'elle faisait fausse route.

— Je ne parle que de la complaisance du mari... reprit-elle, sur la fortune je pense comme vous et je le prouve.

— Comment ?

— Vous ne me trahirez pas ?

— Vous pouvez y compter.

— Sur votre parole ?

— Sur ma parole.

— Mais en attendant avec une patience que mes moyens me permettent et la confiance absolue que j'ai en madame Chambry.

— Vous doit-elle donc une somme ?...

— Oui, une vraie...

— Combien ?

— Soixante-cinq mille...

— Oh ! depuis quand ?

— Depuis dix-huit mois.

— C'est égal... Tout ce que j'a.

— Il y a des robes, des manteaux, des modes, de la lingerie... C'est encore bien modéré... Mais elle ne tarde pas !

La vicomte se décidait :

— S'il mari est un richard, dit-elle. Il lui fait cinquante mille francs de pension et il en donne le double... Je le sais... Malgré tout elle fait des dettes... Alors ?...

— Alors ? fit Caroline.

— Alors, conclu Marguerite, il faut qu'il y ait une fin... Où en elle ?

La vicomtesse se trouvait auprès d'une des fenêtres donnant sur la rue Royale.

Elle laissa errer ses regards au dehors.

Andrée qui traversait le trottoir de la fleuriste en sort ! donna un ordre à son cocher et remonta dans ses voitures.

— Tiens, dit-elle, voilà ma vicomtesse, elle dit qu'elle va chez son père, rue de Grenelle, et elle remonte par le boulevard. Que signifie ce mystère ?... Je la confesserai... Je veux savoir !

Elle donna quelques instructions à Caroline, ouvrit un petit portefeuille armorié, en tira deux billets de mille et les offrit à la couturière.

— C'est le solde, n'est-ce pas ?

— Oui, chère madame. Ah ! si tout le monde avait autant de tact et de raison, que de peines et d'ennuis les dames s'épargneraient !

— Mais que de bévées de moins pour vous.

La couturière sourit et ne répondit pas.

Andrée avait dit à son cocher :

— Jean... boulevard Haussmann, 7. Très vite !

III

FRÈRE ET SŒUR

A peine madame Chambay fut elle dans sa voiture, qu'elle relut avec attention, l'œil fixe et les lèvres serrées, un billet qu'elle tira de son corset.

Il portait ces mots :

« Demain, à onze heures, je t'attendrai, 7, boulevard Haussmann, chez Rambert.

» Viens.

» Il s'agit de vie ou de mort.

» Ton frère,

» ROGER. »

Pourquoi ces phrases menaçantes ? Elle s'angoissait à en comprendre le sens.

Impossible !

Elle avait voulu ne pas aller à ce rendez-vous et elle y courait, attirée par une invincible curiosité.

Bientôt elle arriva en face de la maison indiquée.

Elle la connaissait depuis longtemps.

C'est une maison est un de ces immenses cadrables qui ont une tenue d'hôtel sur le boulevard Haussmann, vers le cul-de-sac de la rue Taitbout, et de l'autre sur la Chaussée d'Antin.

Au moment où Andrée s'engagea sous la porte cochère, un observateur en un policier, un de ces curieux, en un mot, qui pour une raison ou une autre, perient des heures entières à étudier les physionomies et connaître le mame, dont les scènes, infiniment plus variées que celles qu'on sortent du cerveau ne nous sont pas dramatiques, occupent à toute heure de jour ou de nuit aux carrefours de Paris, aurait pu voir un fiacre embossé de l'autre côté de la chaussée et à travers les vitres de ce fiacre fermées malgré la chaleur du jour, un visage de femme obstinément tourné vers le vestibule du numéro 7.

Lorsque Andrée descendit de sa victoria, les yeux de cette femme se tendirent une petite flamme et ses lèvres s'agitèrent comme si elle eut murmuré cette phrase :

— Enfin, je ne me trompe pas.

Andrée était trop préoccupée pour distraire pour accorder quelque intérêt à ce détail dont, au reste, elle ne se doutait même pas.

Elle demanda au concierge d'une de ces voix sitérées qui dénotent une situation fausse ou une crainte de se compromettre :

— M. de Rambert ?

— A l'entresol.

Elle monta rapidement les degrés d'un large escalier à rampe de fer, aux murs de stuc, et touche la bouton de bronze ciselé d'une porte de bois noir à filets d'or.

Elle s'ouvrit aussitôt.

Ce ne fut pas un domesque qui reçut la visiteuse légèrement émue, c'était un grand jeune homme très distingué, aux cheveux noirs, au teint mat, vêtu d'un complet bleu marine.

Ce jeune homme ne ressemblait pas du tout au comte Olivier de Rambert.

— Enfin ! murmura-t-il avec l'accent que devait avoir la dame du fiacre.

— C'est moi, dit Andrée sèchement. Mais je ne resterai que quelques minutes. Il faut même que la lettre ait été aussi pressante pour que j'aie consenti à venir. On crotteait, en vérité, que tu as juré de me compromettre. Pourquoi m'amener ici, quand tu pouvais me parler chez mon père ou chez moi.

— Rue de Grenelle, il y a trop d'oreille, qui nous écoutent. Chez toi même danger. Olivier m'a bien son appartement. Je n'ai pas la première clés. Nous sommes là en communauté. L'appartement a deux portes, j'ai une clef et deux chambres ; il occupe le reste. Donc je ne crains rien de ce côté-là. Cette précaution me sert à cause de mes créanciers. En outre, tu penses qu'à mon âge, et traîné ainsi de pays en pays, je me ménage quelquefois de la vie de famille, à la rue de Grenelle... Ce serait trop monotone... Avec mon père passe encore, mais notre mère est une femme exigeante et sévère, je crevai sur les principes et qui ne badine pas avec les convenances... J'ai donc là un pied-à-terre, quelque chose comme une petite maison inconnue, mon local partical...

Il la poussait, tout en parlant, par un vestibule, dans ce qu'il appelait ses deux chambres.

Elle avançait sans se faire pr er, assez pu étonnée de ce qu'elle venait d'entendre, insidieuse depuis longtemps à ces petits mystères de la vie parisienne, et, il faut l'avouer, sécoulonnée par cette curiosité qui a perdu tant de filles d'Eve.

Les deux chambres du jeune homme, en qui on a dû reconnaître le comte Roger de Meilhan, formaient en somme un logement de garçon des plus confortables, et, ce peut le dire, des plus luxueux.

Sans doute il n'avait pas l'importance de la petite maison des salons rouges du siècle dernier, mais l'ameublement en était peut-être plus raffiné et plus commode.

Ce n'était parfiout que soie et peluche, divans bas et tapis moelleux.

On y respirait une odeur d'ambre, de poudre de riz et de fleurs coupés, mêlée au parfum évaporé de cigares de choix.

Andrée l'examina d'un regard aussi froid que rapide, les sourcils un peu froncés, et elle vite :

— Voyons, dit-elle, de quoi s'agit-il ?

— Es-tu pressée ?

— Je ne dis pas un moment à perdre.

— Diable !

— Au fait... parle.

— C'est que j'en ai long à te dire. Prends un siège.

— Tu devrais comprendre que ma place n'est pas dans ces garçonnières où Rambert vit, tu vois mener une existence que je ne veux pas qualifier.

— C'est bien bourgeois ce que tu dis là, ma chère, répliqua le jeune Roger, sans s'émouvoir. On vit tout ce que tu veux.

— Bref, que veux-tu ? demanda-t-elle, agaçant tomber sur un siège.

— A la bonne heure, tu deviens raisonnable.

— Pourquoi cette lettre inquiétante ?

« Demain à onze heures, chez Rambert. Il s'agit de vie ou de mort.

» Ton frère,

» ROGER. »

Et comme il ne répondait pas :

— Allons vite, ordonna-t-elle, ou je pars.

Il hésita un instant, mâchonna ses longues moustaches effilées, cherchant ses mots, et enfin :

— C'est que la situation est très grave, dit-il enfin.

— Grave ! répète-t-elle comme un écho.

— Es-tu en fonds ?

— Pas du tout.

— Alors je tombe ?

A suivre Charles MÉROUVEL.